

Fabienne Pavis

L'évolution des rapports de force entre disciplines de sciences sociales en France : gestion, économie, sociologie (1960-2000)

L'intégration de la gestion ou des sciences de gestion¹ — entendue comme discipline de l'enseignement supérieur rassemblant le marketing, la finance, la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et disposant de corps enseignant spécialisé, d'instituts universitaires, de revues savantes — dans une réflexion sur les sciences sociales ne va pas de soi. Le statut scientifique de cette discipline peut être contesté sur la base de la faiblesse de la rupture épistémologique dans la production de savoirs de gestion (R. Whitley, 1988). Au-delà, ouvrir les sciences sociales à cette discipline peut être considéré comme une contribution à l'accroissement et à légitimation de l'hétéronomie de ce champ.

Plusieurs raisons nous font au contraire défendre son intégration dans la réflexion sur les sciences sociales. Tout d'abord, parce que la gestion n'a pas le monopole de l'hétéronomie. Ensuite, car c'est une discipline qui, dans son fonctionnement autant que dans ses connaissances, se trouve en phase avec les transformations récentes de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe. Enfin, parce que la prendre pour objet, dans une dimension comparative entre spécialités et entre moments historiques dans le cas français, ouvre des perspectives pour saisir les enjeux des transformations des rapports de force entre disciplines de sciences sociales.

Les disciplines sont ici considérées dans leur triple dimension, de construction savante proposant des savoirs et des catégories d'analyse, d'organisation académique associée à des filières de formation et au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (P. Bourdieu, 1984) et enfin de production culturelle à valeur marchande sur le marché des biens et des services. Cette troisième caractéristique est essentielle à prendre en compte dans le cas d'une discipline fondamentalement hétéronome qui recherche une légitimité entrepreneuriale autant qu'une légitimité savante et qui vise un objectif normatif : mieux gérer les entreprises et les organisations.

Après avoir caractérisé l'état des rapports de force entre gestion, sociologie et économie dans les années 1960-70, nous montrerons l'évolution du rapport de force en faveur de la gestion dans la période des années 1990-2000. Nous concluons sur ce qui est en jeu dans ces transformations : la définition légitime de l'enseignement supérieur et les stratégies de reproduction.

1- L'état des rapports de force entre gestion et sociologie dans les années 1960-70 en France

C'est à la faveur de la recomposition universitaire de 1969-79 que les sciences sociales s'institutionnalisent en différentes spécialités en France : on passe des 5 disciplines (droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines, sciences, médecine, pharmacie) à 47 disciplines en 1969 qui disposent en particulier de commissions universitaires autonomes². La loi d'orientation fait éclater les anciennes facultés, et les universités en tant qu'établissements à vocation

¹ Il s'agit de l'intitulé français de cette spécialité à l'université. Sur d'autres configurations nationales, cf. L. Engwall, E. Gunnarson, 1994.

² Décret n° 61-421 relatif au Comité consultatif des universités (Journal officiel de la République française, 11 mai 1969).

pluridisciplinaire comportant des organes de décision propres se créent progressivement (J. Minot, 1983). Cette transformation liée notamment à la première massification de l'enseignement secondaire, permettra le développement de disciplines aux fondements opposés.

L'académisation d'une discipline savante versus l'académisation d'un ensemble de technologies sociales

Dans le cadre de la recomposition universitaire de la fin des années 1960, la sociologie, discipline qui avait déjà acquis une dimension savante objectivée par des ouvrages, des théories, des pères fondateurs, devient une discipline universitaire autonome. Elle bénéficiait auparavant d'une existence marginale à l'université puisque, en particulier, ne formant pas d'enseignants du secondaire. Elle existait également comme productrice de recherche appliquée suite à une politique de promotion de la sociologie au début des années 1960, fondée sur l'espoir d'une rationalisation des pratiques des organisations via ses connaissances et ses méthodologies. Ce processus d'académisation d'une discipline savante est plutôt issu d'un mouvement de recomposition interne au champ universitaire (Drouard, 1982).

Pour la gestion, le processus a été différent. Il s'agit d'une discipline de formation à qui une fonction claire a été attribuée : « former les cadres dont l'économie a besoin ». A la faveur d'une politique internationale au milieu des années 1960, relayée nationalement, l'enseignement de gestion s'ancre dans l'enseignement supérieur (F. Pavis, 2003). Les écoles de commerce, très dévalorisées par rapport aux écoles d'ingénieurs, dépendent désormais de l'enseignement supérieur et non plus de l'enseignement technique. La gestion devient une discipline universitaire avec en particulier la création d'une commission spécifique « gestion des entreprises » puis « sciences de gestion », et la mise en oeuvre

d'une université consacrée à l'économie appliquée et à la gestion. Un organisme, la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), est en outre mis en place pour promouvoir cette spécialité dans l'enseignement supérieur. L'objectif est de former des cadres et dirigeants aux méthodes de gestion des entreprises et des organisations pour « moderniser l'économie » sur le modèle des Graduate Business Schools nord-américaines (dans lesquelles d'ailleurs de nombreux enseignants de gestion iront étudier grâce à la FNEGE). Le renouvellement de ces formations obtient le soutien de patrons « modernistes », de hauts fonctionnaires, et d'universitaires (M.-E. Chessel, F. Pavis, 2001). La gestion comme discipline de l'enseignement supérieur correspond à un phénomène d'académisation d'un ensemble de technologies économiques et est issu d'un mouvement de recomposition reposant largement sur des facteurs externes. A ces fondements disciplinaires qui diffèrent dans le cas de la sociologie et de la gestion, correspondent des « pairs-concurrents » variés.

Quels pairs-concurrents et quelle croyance au jeu ?

Une façon de caractériser ces disciplines dans les années 1960-70 consiste à préciser l'identité des « pairs-concurrents » et les relations avec ceux-ci. Les pairs-concurrents des spécialistes de gestion à l'université sont les économistes dont les gestionnaires sont largement issus ; or ces derniers entretiennent des relations de condescendance avec les gestionnaires : la gestion est perçue comme technique et empirique au moment où l'économie s'affirme comme science économique et la gestion dépend de l'économie en termes de fondements théoriques. Ce sont aussi les professeurs d'écoles de commerce. Avec ce groupe de pairs-concurrents, les relations sont plus ambivalentes : les maîtres de conférences et professeurs de gestion sont crédités de

davantage de légitimité savante, alors qu'inversement les spécialistes des écoles bénéficient de plus de reconnaissance sociale et économique (via en particulier la composition sociale de leurs élèves).

Quant aux pairs-concurrents des sociologues à l'université, ils correspondent aux autres spécialistes des disciplines de sciences humaines et sociales. Avec d'un côté, les disciplines traditionnellement ancrées à l'université et dont ils sont issus (la philosophie) et par rapport auxquelles se jouent des stratégies de subversion, et, de l'autre, les « nouvelles » disciplines : la linguistique, la démographie, les sciences économiques, etc. avec lesquelles un débat commun se développe autour notamment du structuralisme, du marxisme. Il faut également ajouter les sociologues, issus de différentes disciplines, qui travaillent au CNRS.

En s'institutionnalisant comme spécialités universitaires, les deux disciplines ne partagent pas pour autant les mêmes enjeux. La croyance au jeu savant et académique apparaît beaucoup plus forte en sociologie (comme en économie) qu'en gestion où le jeu savant s'avère difficile à construire (en particulier du fait de l'absence de conflits d'« écoles », d'un métier d'universitaire qui se réduit souvent à celui d'enseignant, de l'inexistence de revues savantes françaises)³. A l'inverse, alors qu'en gestion, la discipline dans sa dimension marchande et utilitaire est valorisée, en sociologie et économie cette dimension est déniée dans les années 1970. On pourrait formuler l'hypothèse selon laquelle l'échec de la politique de promotion des sciences sociales appliquées aux organisations privées au début des années

1960 a favorisé l'essor de la gestion comme discipline à l'université dix ans plus tard⁴.

Approfondir ces questions nécessiterait de prendre en compte de nombreuses disciplines de sciences humaines et sociales (insérer également la démographie, la linguistique, les sciences de l'éducation, etc.), s'appuyer sur la notion de division du travail et comparer avec d'autres configurations nationales. La comparaison internationale permettrait de prendre la mesure des rapports de force internes aux disciplines et au champ universitaire et des contraintes externes.⁵

Le rapport de force entre les disciplines de sciences sociales qui sont en plein essor dans les années 60-70 à l'université⁶, est en faveur de disciplines comme la sociologie et les sciences économiques (qui pratiquent des formes de « subversion savante ») et est en défaveur de la gestion (qui diffusent des techniques). A la fin des années 1970, la gestion n'a pas accumulé de capital symbolique spécifique contrairement à la sociologie et la science économique. Autrement dit, le soutien politique (manifesté par des postes, une université attirée, une fondation) est en partie inefficace (non pertinent) dans le champ universitaire.

⁴ Sur la croyance en la sociologie appliquée au début des années 1960, voir L. Boltanski, 1982, voir également les premiers numéros de la revue *Sociologie du travail* créée en 1959. Cette politique de promotion des sciences sociales appliquées favorisée par des agents comme Gaston Berger (F. Pavis, 2003 ; V. Guiader, 2002), a en revanche davantage fonctionné pour l'expertise publique : les économistes et les sociologues ont obtenu de nombreux contrats avec les ministères, avec la DGRST (M. Pollack, 1975).

⁵ Face à une même politique éducative de l'OCDE ou de l'UNESCO, les appropriations sont différenciées : cf. le cas grec étudié par R. Hatzipetrou-Andronikou et G. Gemelli, 1998.

⁶ Malgré des effectifs relativement faibles. Pour donner un ordre d'idée, en 1975, on compte entre 160 et 170 sociologues universitaires titulaires (Cf. G. Houdeville), en 1971, on compte environ 150 titulaires en gestion. En économie le nombre d'universitaires doit être plus élevé puisqu'ils sont 138 en 1964 (Marco, 2001).

³ Une des conditions pour pouvoir s'investir intellectuellement dans cette discipline a souvent été de réaliser un séjour en Amérique du Nord dans les Graduate Business Schools récemment rénovées (M.-E. Chessel, F. Pavis, 2001, chapitre 7 ; F. Cochoy, 1999).

L'autonomie relative de ce champ est perçue comme force d'inertie (avec une prééminence des enjeux savants, des règles internes instituées dans des commissions, une hiérarchie de grades...).

2- la transformation du rapport de force entre disciplines de sciences sociales dans les années 1990-2000 en faveur de la gestion

Une discipline quantitativement dominante

La gestion constitue une discipline qui a pleinement profité de la deuxième massification de l'enseignement secondaire en offrant des formations directement utilisables sur le marché du travail non académique. Et l'économie semble avoir été entraînée dans son sillon. La sociologie a également bénéficié de cette arrivée de lycéens à l'université, mais dans une moindre proportion.

Grâce à l'expansion de ses effectifs d'universitaires titulaires, la gestion est devenue une très grosse discipline. En 2002, on compte 1353 maîtres de conférences et professeurs tandis que la sociologie en compte deux fois moins (N = 683) et que les économistes sont encore plus nombreux (N = 1682). L'accroissement des effectifs d'année en année est demeuré important en gestion, y compris durant les périodes de récession, les années 1970 en particulier. La comparaison des effectifs entre 1992 et 2002 entre les différentes disciplines montre que la gestion cumule accroissement et stock : elle bénéficie du deuxième taux d'accroissement (128 %) et constitue la dixième plus grosse discipline (J.-R. Cytermann, 2003)⁷. Pour nourrir un tel

⁷ A titre comparatif : on passe en sociologie de 402 titulaires en 1992 à 683 en 2002, soit un accroissement de 70 % et en sciences économiques, de 1077 à 1683, soit un accroissement de 56 % (Cytermann, 2003).

marché académique, cette discipline utilitaire a donc réussi à produire une croyance au jeu universitaire

Une croyance au jeu académique et savant qui s'affirme en gestion

L'affirmation savante et académique de la gestion, et donc la concurrence plus directe avec les sciences économiques, conduit à un certain brouillage des frontières disciplinaires. En termes savants, le fondement micro-économique est dominant dans les deux disciplines et la finance, spécialité, à la fois la plus formalisée, la plus internationale et la plus aisément monnayable sur le marché des services, est perçue comme une spécialité d'économie et de gestion.

En termes académiques, durant le premier cycle de formation, les savoirs diffusés dans des départements souvent communs (« sciences économiques et de gestion ») sont proches, centrés sur la micro-économie et les mathématiques appliquées. En second et troisième cycles, même si certaines spécialités diffèrent clairement, notons que de nombreuses formations qui dépendent des sciences économiques s'apparentent à la gestion en particulier dans les DESS mais également autour d'intitulés tels que « économie de l'entreprise ». Les étudiants qui préféraient autrefois l'économie à la gestion semblent aujourd'hui davantage valoriser le caractère technique et empirique (et fuir les formalisations économiques, sachant que l'économie « littéraire » est marginalisée et disqualifiée). (F. Lebaron, 2000 ; B. Le Gall, 2004)

La reproduction des carrières apparaît comme un enjeu de cristallisation des frontières disciplinaires et à ce niveau, des tensions demeurent importantes entre les deux corps d'universitaires. Les économistes sont encore souvent dominants dans les commissions mixtes car le nombre de professeurs est plus élevé et qu'ils cumulent davantage de capital symbolique. Néanmoins en gestion, le nombre de postes est plus important chaque année et

les gestionnaires préfèrent ne pas pourvoir tous leurs postes lors du concours de l'agrégation du supérieur et du concours du maître de conférences, plutôt que d'ouvrir leur discipline à d'autres disciplines⁸. L'interdépendance s'avère forte entre sciences économiques et sciences de gestion. Si le capital symbolique demeure tendanciellement du côté de l'économie, le succès social se situe du côté de la gestion⁹.

Des transformations sont également perceptibles dans les relations entre gestion et sociologie, même si il y a moins d'enjeux à ce rapprochement relatif. Après avoir longtemps ignoré jusqu'à leur existence, aujourd'hui une connaissance et reconnaissance relative s'instaurent dans certaines spécialités. Ces échanges existent de longue date en sociologie des organisations (avec des auteurs communs comme Michel Crozier), en sociologie du travail de plus en plus tournée vers l'entreprise ou encore dans certaines fractions de sociologie des sciences et sociologie économique.

Dans ce nouveau contexte, a pu se développer une prise de position offensive d'une fraction savante de la gestion. Dans un ouvrage collectif d'épistémologie de gestion paru en 2000, un chercheur reformule l'objet des sciences de gestion dans un sens universaliste :

"Les sciences de gestion aboutissent à ce qu'elles ne pouvaient clairement imaginer à leurs débuts : une science dont l'objet ne serait ni un type d'organisations, ni un type de phénomènes, ni un ensemble de faits, mais plutôt une classe de problématiques

constitutives de toute action collective : la décision, la rationalisation, la représentation, la légitimité, la coopération, la prescription... Problématiques sans lesquelles nous ne pourrions penser, et donc réaliser, aucun mode 'd'agir ensemble'"¹⁰.

Ce gestionnaire, au profil très spécifique puisqu'il est membre du Centre de gestion scientifique de l'Ecole des Mines de Paris, retourne le stigmate, en précisant que la gestion devient le sous-bassement des autres sciences sociales et non qu'elle constitue une discipline d'application qui s'appuie sur les apports théoriques de la sociologie et des sciences économiques. Cette prise de position qui provient du pôle intellectuel de la gestion — longtemps marginal et qui s'autorise désormais à parler *au nom* de la discipline, certes dans une tribune confidentielle — révèle ce qui est en jeu entre les disciplines : chacune prétend dire le monde avec ses propres outils conceptuels et ses cadres théoriques¹¹.

Alors que le rapport de force a évolué en faveur de la gestion, grosse discipline qui a acquis davantage de capital symbolique notamment grâce au brouillage avec les sciences économiques, les réformes universitaires confirment cette tendance.

Une discipline en phase avec les réformes européennes actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche

La comparaison opérée à grands traits entre sociologie et gestion sur 40 ans, conduit à

⁸ C'est l'interprétation que l'on peut faire de la récurrence des postes vacants en sciences de gestion : une trentaine à la fin des années 1990, entre 10 et 20 postes durant les années 2000 (sources : site Education nationale, résultats des campagnes de recrutement ; site internet de la FNEGE, rapport de la section CNU 6 sciences de gestion).

⁹ La « demande sociale » en enseignement de gestion demeure forte (V. Becquet, C. Musselin, 2004).

¹⁰ Cf. Albert DAVID, Armand HATCHUEL, Romain LAUFER (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Eléments d'épistémologie de la recherche en management*, op. cit., p. 2. Cette position est développée dans le chapitre 1 rédigé par A. Hatchuel, "Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective."

¹¹ Au-delà, les spécialistes sont en concurrence "avec les professionnels de la production symbolique (écrivains, hommes politiques, journalistes)" (P. Bourdieu, 1995, p. 4).

cerner un double mouvement. D'un côté, un phénomène d'académisation des disciplines « utiles », avec comme cas révélateur l'institutionnalisation des sciences de gestion à l'université. De l'autre, une pression à la « professionnalisation » des disciplines savantes comme la sociologie.

Les orientations préconisées par les organisations internationales — l'Union européenne notamment depuis les déclarations de Bologne de 1999 et de Lisbonne en 2000 qui visent à être compétitifs dans la société de la connaissance face aux Etats-Unis, avec des objectifs à atteindre d'ici 2010 — rejoignent les pratiques et les conceptions de la gestion à l'université¹². La gestion a devancé la politique actuelle puisque une partie de ses pairs-concurrents étaient et sont les écoles de commerce et qu'elle a de longue date trouvé des solutions pour résoudre les « contraintes » associées à son intégration universitaire.

Ainsi, il faut penser « enseignement supérieur » et non « université » : les gestionnaires sont habitués à raisonner et agir dans un univers d'institutions de formation en concurrence et très hiérarchisées, dans lequel la distinction public/privé est considérée comme caduque. Il est recommandé de diversifier les sources de financement : élever les frais de scolarité des étudiants (les instituts d'administration des entreprises ont cette pratique depuis les années 1970 et l'université de Paris IX-Dauphine depuis le début des années 1980), obtenir des financements d'entreprises privées (des chaires sont financées à l'ESSEC depuis le milieu des années 1980 et récemment l'IAE Toulouse). Il est nécessaire de promouvoir la circulation des étudiants et des enseignants à travers l'Europe et le monde (l'international est très

valorisé en gestion, première consommatrice de bourses Erasmus — A.-C. Wagner, 1998), et de mettre en oeuvre une politique de marketing des formations afin de faire venir les clients nationaux et internationaux, étrangers solvables¹³. Autre préconisation correspondant aux préoccupations des gestionnaires : améliorer la « gouvernance » des établissements qui serait associée à l'intervention de représentants d'entreprises dans direction des écoles, au respect de normes d'accréditation internationale, à la mise en oeuvre d'une politique d'évaluation (évaluation des formations par les étudiants, évaluation de la recherche rationalisée...). Enfin, il est vivement conseillé de développer l'innovation plus que l'invention (la finance est un bon exemple), d'utiliser les NTIC (et faire croître le marché des enseignements en ligne), de développer la formation tout au long de la vie c'est-à-dire brouiller la frontière entre formation initiale et formation continue (formation continue depuis longtemps développée en gestion en tant que source de financement et garante de crédibilité entrepreneuriale).

La gestion n'est donc pas seulement en phase avec les réformes de l'enseignement supérieur en termes de techniques et idées diffusées (techniques de marketing et de gestion des ressources humaines, indicateurs financiers, tableaux de bord...), mais elle est en phase en termes d'organisation de la discipline (préoccupations intellectuelles subordonnées au projet politique de l'institution de formation...). Autant dans les années 1970, les pratiques des gestionnaires étaient ignorées ou vilipendées, autant elles pourraient devenir la norme à suivre, la « bonne pratique » à développer selon la méthode de « benchmarking » qui s'impose.

A travers les transformations des rapports de force entre disciplines, c'est la définition légitime du monde universitaire qui se

¹² Pour une analyse des discours de politiques publiques d'éducation au niveau international cf. notamment, P. Vienne, 2001). Se référer également aux différents rapports de l'Union européenne, à l'article Justine Ducharme, « Bruxelles bouscule le tabou de la gratuité des universités », *Le Figaro*, 27 avril 2005.

¹³ Voir l'action de l'agence Edu France.

déplace au profit d'une conception mercantile et utilitariste. Sont en jeu, la définition de ce que sont les universités : moins un ensemble de disciplines qu'une offre structurée de services au sein d'un établissement privé ou public ; la définition de l'activité de l'universitaire : un chercheur appliqué, un animateur plus qu'un enseignant, un gestionnaire de formation ; et la définition de l'étudiant : un client comptabilisant les compétences fractionnées qu'il accumule à grand frais... Les acteurs des réformes peuvent s'appuyer sur l'organisation et les conceptions en place dans certains pôles de l'enseignement supérieur (ainsi les réformes apparaissent lorsque les jeux sont en partie fait) et sur le désinvestissement d'une fraction importante des acteurs étudiants et enseignants-chercheurs (Abélard, 2003).

La comparaison entre deux moments de massification de l'enseignement supérieur, années 1960 et années 1990 et entre plusieurs disciplines de sciences sociales, amène à questionner le renouveau des « sciences du gouvernement ». On peut établir un parallèle entre les Sciences morales et politiques du 19^e siècle et les techniques d'économie et de gestion qui tendent aujourd'hui à régir tous les domaines de la vie sociale : avec en particulier le passage d'une rationalisation de type juridique dans laquelle l'Etat a une place centrale, à une rationalisation de type gestionnaire dans laquelle le marché est prééminent et qui rend les experts des outils de gestion et d'évaluation plus crédibles (P. Muller, 2000, p. 113-126).

Mais deux différences majeures sont à noter. Tout d'abord, la gestion n'est pas une discipline élitiste. Elle a accompagné le mouvement de massification de l'enseignement supérieur comme les autres disciplines nourrissant le marché du travail non académique (mais sans avoir de monopole d'accès à une position professionnelle comme la médecine ou le droit). Cette expansion a permis une diffusion des schèmes de gestion dans différents

secteurs et à différents niveaux hiérarchiques puisqu'en effet, le rôle de tri social, en termes de genres et d'origines sociales, opéré par le système éducatif puis renforcé dans la carrière professionnelle a été préservé.

L'autre différence repose sur la dimension « internationale » de la gestion, contrairement à l'ancrage national des sciences morales et politiques. Cette dimension constitue le principal capital symbolique de la gestion or il existe toujours une ambiguïté sur ce à quoi se réfère ce caractère international : à la science ? Ou au marché ? Cette « confusion » est savamment entretenue.

Fabienne Pavis (CENS, CSE, Université de Nantes)

Bibliographie

- ABELARD, *Universitas Calamitatum*. Le livre noir des réformes universitaires, Editions du Croquant, 2003
- BECQUET Valérie, MUSSELIN Christine, *Variations autour du travail des universitaires*, convention MENRT 2002-2007 sur le travail des universitaires, rapport de janvier 2004.
- BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.
- BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984.
- BOURDIEU Pierre, "La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, mars 1995, p. 4.
- CHEssel Marie-Emmanuelle, PAVIS Fabienne, *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris, Belin, 2001.
- COCHOY Franck, *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, Paris, La Découverte, 1999.
- CYTERMAN Jean-Richard, « Recrutement et renouvellement des enseignants-chercheurs : disparités entre établissements et disciplines », Journée d'études du RESUP, Paris X-Nanterre, 2003.
- DROUARD Alain, "Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante", *Revue française de sociologie*, vol. XXIII, janvier-mars 1982, pp. 55-85.
- ENGWALL Lars, GUNNARSSON Elving (eds.), *Management studies in an academic context*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 1994.
- GEMELLI Giuliana (ed.), *The Ford Foundation and Europe (1950's-1970's). Cross-fertilization of learning in social science and management*, Bruxelles, European Interuniversity Press, 1998.
- GUIADER V. , in DEFAUD Nicolas, GUIADER Vincent (dir.), *Discipliner les sciences sociales. Les usages sociaux des frontières scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- LEBARON Frédéric, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Le Seuil, 2000.
- LE GALL Brice, *Management de capital symbolique et souci pédagogique. Etude comparée de deux départements d'économie et de gestion et de leur public de 1^{er} cycle*, mémoire de maîtrise de sociologie (dir. C. Soulié), Université de Paris VIII, 2004.
- MARCO Luc, "Le 'cocotier' des économistes français avant la réforme de 1968. Eléments pour l'histoire des 5^{ème} et 6^{ème} sections du CNU", *Les Cahiers de recherche du GRIMM. Groupe de recherche interdisciplinaire en marketing et management*, n° 2, 2001.
- MINOT Jacques, *Quinze ans d'histoire des institutions universitaires (mai 1968-mai 1983)*, Paris, Editions du SFA (Service de la formation administrative), 1983.
- MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2000
- PAVIS Fabienne, "Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990", Thèse de doctorat en sociologie (dir. : Michel Offerlé), Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2003.
- POLLACK Michael, "L'efficacité par l'ambiguïté. La transformation du champ scientifique par la politique scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France", *Sociologie et sociétés*, vol. VII, n° 1, mai 1975, pp. 29-49.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.
- WHITLEY Richard, "The management sciences and managerial skills", *Organization Studies*, 9/1, 1988, pp. 47-68.